

Formation : Communication Alternative et Augmentée

Date : 2 jours consécutifs + 1 journée retour d'expériences 2 mois après les deux premiers jours

Lieu : (à définir)

Horaires : 9h00/12h30 – 13h30/17h00

L'accompagnement des personnes en situation de handicap nécessite de toujours veiller à ce qu'elles comprennent ce et ceux qui les entourent.

Il est notre devoir de professionnels de faire en sorte que les personnes que nous accompagnons puissent exprimer leurs besoins vitaux.

Les objectifs visés

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de comprendre les enjeux du repérage des moyens de communication d'une personne, de la mise en place de la communication alternative.

Cette formation permettra aux stagiaires d'échanger sur leurs pratiques et de les confronter aux autres et ainsi de construire une culture partagée sur cette thématique.

Pour permettre une mise en situation concrète des contenus abordés, les stagiaires seront accompagnés pendant et après la formation dans la démarche d'évaluation de la personne concernée jusqu'à la mise en place d'outils concrets et ce, à partir de leurs propres situations.

Le programme :

- 3 jours de formation (tout le groupe)

La communication

- Communication réceptive
- Communication expressive
- Les enjeux

La communication alternative

- Principes
- Moyens
- Evaluation

Mise en situation pratique

- Ateliers évaluation de la communication.
- Analyse commune.
- Bilan

Retour sur les mises en pratique

Prérequis :

- Inscrire plusieurs professionnels du même établissement à la formation (idéalement 2 pros + 1 membre de l'équipe de direction)
- Une participation active est attendue pendant la formation et dans la réalisation du travail intermédiaire entre les deux premiers jours et le 3e jour
- Les stagiaires sont informés du fait que leur réflexion sera basée sur une situation clinique de leur établissement (préparation d'une présentation de la personne, mise en pratique de l'évaluation de profil CAA pour le 3^e jour et autorisation vidéo)

Max 4 participants / établissements. (pour plus nous consulter)

Chaque établissement doit obligatoirement inscrire 1 personne de l'équipe de direction et 1 professionnel de terrain.

Capacité maximale : 25 places

Ouverts à tous les établissements et services (hors établissements spécifiques autismes).

Participation demandée pour couvrir les frais de gestion : 30 € / jour

Formatrices

Coralie Heuzé, orthophoniste

Aurélie Falaise, psychologue

Inscriptions et renseignements :

En ligne sur le site internet

[Formations - ERHR Nord-Ouest](#)

 **02.35.56.07.59**

Participants :